

Recommandations diocésaines au 11 mai 2020 pour la 1^{ère} étape de sortie du confinement

1. Les lieux

a. Les églises

Comme avant le confinement et pendant celui-ci, les églises peuvent être ouvertes, mais sans obligation. Si elles le sont, il est prudent de veiller à ce que les portes d'accès restent ouvertes (afin d'éviter les contacts répétés avec les poignées), à ce qu'un affichage invite au respect de la distanciation physique et des gestes barrières, et à vider les bénitiers.

Il est prudent de laisser l'argent des troncs en décontamination avant de le manipuler.

Si des personnes assurent des permanences d'accueil, il faut veiller à ce qu'elles soient équipées en masques (ou visières) et en gel hydro-alcoolique, et fassent preuve de prudence. Une table large peut permettre de maintenir la distanciation suffisante. Les poignées de mains et embrassades sont à proscrire. On veillera à ce que les personnes fragiles ou à risques n'assurent pas ces permanences.

b. Les maisons paroissiales et lieux de permanence

A condition de recevoir moins de 10 personnes à la fois, de pouvoir y respecter la distanciation et les gestes barrières, de bien équiper les personnes en masques et gel, et de ne pas faire prendre de risques aux personnes plus fragiles, il est possible de prévoir l'ouverture de ces lieux. Comme pour les magasins, vous pouvez exiger le port du masque pour entrer, et demander à ce qu'une seule personne à la fois (ou famille) y entre. Il faut aussi penser à l'aération et au nettoyage des lieux (poignées de porte, tables, chaises et toilettes particulièrement) à cause des fines gouttelettes en suspension.

2. Les célébrations

a. Eucharistie

Il n'est toujours pas possible de célébrer la messe en présence du Peuple de Dieu pour un peu de temps encore. Les messes domestiques (ou privées), répondant au critère de moins de 10 personnes, ne sont pas à encourager afin de ne faire prendre de risques à personne et de ne pas entraîner une sélection des chrétiens qui pourraient y accéder. La communion eucharistique en dehors de la messe est toujours possible pour les malades seulement. Le ministre aura le souci de porter un masque, de se laver les mains avec du gel avant de donner la communion, et uniquement dans la main.

b. Pénitence et réconciliation

Il est possible de célébrer le sacrement de la pénitence et de la réconciliation de façon individuelle (sans célébration communautaire). Il faut bien sûr respecter la distanciation, prévoir les lieux qui le permettent, porter le masque autant que possible, ne pas serrer la main.

c. Onction des malades

Le prêtre portera un masque et se munira d'un styilet ou coton-tige pour l'onction d'huile. Il n'oubliera pas d'utiliser du gel hydro-alcoolique.

d. Baptêmes, mariages et confirmation

Ils ne sont toujours pas possibles. Nous pouvons espérer qu'après le 2 juin, cela le sera. Il y aura des règles strictes de distanciation notamment, d'assemblée réduite aussi, et de diverses protections afin de ne pas provoquer une transmission fatale du virus. Des indications seront données le plus rapidement possible.

e. Obsèques

Comme l'a indiqué le Premier Ministre, et en accord avec la Préfecture, les célébrations d'obsèques sont de nouveau possibles dans nos églises. Il est cependant demandé une participation réduite à 20 personnes maximum, une distanciation physique effective (sauf pour les personnes vivant ensemble), une recommandation du port du masque. La bénédiction du corps ne se fera que par le célébrant afin d'éviter que le goupillon passe de main en main. De la même manière, on évitera de proposer des carnets de chants réutilisables.

f. Adoration et autres

Il est possible de prévoir des temps d'adoration eucharistique dans les églises, à condition de ne pas animer ce temps qui pourrait alors s'apparenter à une célébration publique. Mais l'invitation à la prière personnelle, sous toutes ses formes, est plutôt à encourager, en particulier le chapelet en ce mois de mai.

Concernant les premières communions et professions de foi, il est recommandé aux paroisses, ainsi qu'aux établissements catholiques d'enseignement, de les reporter à la prochaine année pastorale.

3. Les réunions et rencontres

a. EAP, services diocésains et autres

Le gouvernement invite tous ceux qui le peuvent à poursuivre le télétravail. Cela s'applique aussi à nous. Si des réunions se font dans des salles, il devra y avoir moins de 10 personnes. La distanciation physique et le port du masque sont nécessaires. Il faut aussi penser à la désinfection de la salle (surtout s'il n'y a pas de masques) sans oublier les poignées de portes, les sanitaires et autres objets. La proposition de gel hydro-alcoolique à l'entrée d'une salle évite la contamination par le toucher. Selon les possibilités, des rencontres en extérieur sont à encourager.

b. Catéchèse et aumônerie de jeunes

On se conformera aux normes d'accueil dans les établissements scolaires. Pour les mineurs, il faudra avant tout avoir l'accord des parents. Il faudra également veiller à l'aménagement des salles d'accueil, au respect des gestes barrières ainsi qu'au maintien, à l'entrée et à la sortie des salles, ainsi que pendant la réunion, de distances suffisantes entre les enfants et les jeunes. Les locaux, le mobilier utilisé et

les sanitaires devront être désinfectés avant et après leur utilisation. Les animateurs doivent porter des masques. Comme à l'école, les enfants devront se laver les mains avant et après la rencontre. Le port du masque est conseillé pour les jeunes dès le collège.

c. Rencontres individuelles

Avec toujours le respect de la distanciation et autant que possible le port du masque, les rencontres individuelles (bilan, accompagnement spirituel, échanges pastoraux...) sont possibles. On pensera au nettoyage du lieu d'accueil.

d. Denier de l'Eglise

Certains s'interrogent sur la possibilité de porter les enveloppes du Denier de l'Eglise. Là encore, avec le port du masque et l'utilisation de gel (surtout dans le cadre d'usage des sonnettes en entrée d'immeuble), en évitant les rencontres prolongées et proches, cette distribution est non seulement possible, mais à encourager, car le manque à gagner se creuse de jour en jour.

Dans tous les cas, chacun est invité à faire preuve de bon sens, de discernement et de prudence. Nous ne sommes pas les seuls à subir ces contraintes. Personne ne sait mieux que tous les autres. Il nous faut rester humbles.